

GCO : autoroute de la polémique

"Non au GCO ! Oui aux alternatives !", "L'Alsace et Strasbourg disent Non au GCO", "Non au péage ! Oui à la taxe poids-lourds !", voici ce que l'on pouvait entendre, scandé par les manifestants opposés au projet autoroutier du Grand Contournement Ouest, samedi 16 octobre dernier à Strasbourg. Près de 500 malgré la pluie et les manifestations syndicales, ils tenaient à montrer que le combat continue, même si l'utilité publique a été validée en mars dernier par le Conseil d'Etat.

Rejeté par une majorité

Le Collectif "GCO Non Merci" était à l'origine de la manifestation. Ce dernier regroupe des élus, des agriculteurs et des associations, tous réunis pour dénoncer ce projet déclaré officiellement inefficace contre l'engorgement de Strasbourg. Le GCO, projet des années 1970, est une mauvaise solution à un vrai problème, précise le collectif.



D'abord enterré, il a refait surface au moment du plan de relance du gouvernement. Documents officiels à l'appui, le collectif est prêt à démontrer l'inopportunité même du GCO.

"Le désengorgement de Strasbourg n'est ni l'enjeu ni l'objectif du GCO" souligne l'enquête publique. Le bureau d'étude indépendant TTK avait pourtant proposé plusieurs solutions alternatives. Le collectif dénonce l'acharnement de la part de la Région qui veut à tout prix imposer ce projet, refusant tout débat. L'exécutif Strasbourgeois a d'ores et déjà exprimé son refus du contournement, rejeté par une majorité de citoyens.



Refus du fait accompli

Echo Genèse a rejoint le mouvement il y a tout juste un an. La détermination de ses membres lui a permis d'être reconnue au sein du collectif. L'association était l'une des principales organisatrices de la manifestation. Pour l'association, la logique du tout routier ne résout rien. A la vue des nombreux éléments qui remettent en cause le projet, il est important de se tourner en priorité vers les alternatives (et non l'inverse). Le pouvoir des groupes de pression ne doit pas prendre le dessus sur l'avis des citoyens. L'intérêt général doit primer sur l'intérêt particulier.

Echo Genèse prend ici position au nom des nombreux jeunes qui la soutiennent, et qui refusent d'être mis devant le fait accompli avec le devoir d'assumer les erreurs passées.



Interpeller Bruxelles

Le collectif souhaite désormais interpeller Bruxelles. Le GCO constitue effectivement une violation du droit européen. Trois points avaient été relevés par le rapporteur public lors du passage devant le Conseil d'Etat:

- insuffisance de l'évaluation socio-économique
- insuffisance de l'étude d'impact sur la faune et la flore
- non consultation des autorités allemandes

Une pétition a été remise à Sandrine Bélier, eurodéputée d'Europe Ecologie, afin de saisir la commission des pétitions du Parlement Européen. Il s'agit d'un recours politique et non juridique, afin d'interpeller la Commission Européenne sur la situation. Celle-ci pourrait alors engager une enquête préliminaire, voire prendre les mesures nécessaires pour régler la question. Affaire à suivre donc...

E.D.